



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE L'AUBE**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Troyes, le

### **Inscriptions sur les listes électorales**

En place depuis 2019, et utilisé pour la première fois pour les élections européennes du 26 mai dernier, le Répertoire électoral unique (REU) est un nouveau système de gestion centralisée des listes électorales, géré par l'INSEE. Il permet entre autre, de garantir l'unicité des listes électorales en procédant automatiquement à des régularisations dans les cas suivants : doublons en cas d'inscription sur 2 listes (notamment les Français vivant à l'étranger), décès, privation du droit de vote.

Grâce à ce répertoire, il est possible de réaliser l'ensemble de la démarche d'inscription sur les listes électorales en ligne.

#### **Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales :**

- 1| Rendez-vous sur :  
[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)
- 2| Renseignez-la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3| Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, retentez en veillant à bien saisir vos informations. Si vous n'obtenez toujours pas de résultat, vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales soit en mairie, soit en ligne.

#### **Vous pouvez vous inscrire en ligne sur les listes électorales avant le 7 février 2020**

- 1| [Rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) puis «Accéder au service en ligne ».
- 2| Identifiez-vous ou créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou via FranceConnect.
- 3| Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire.
- 4| Fournissez les pièces justificatives demandées.

**Contacts presse :** Bureau de la représentation de l'État et de la communication  
**Tél.:** 03.25.42.36.74 ou 36.52 **Courriel :** pref-communication@aube.gouv.fr



@Prefet\_10



@prefetaube